

**ASSOCIATION FEDERATION DEPARTEMENTALE DES  
CHASSEURS DE LOT ET GARONNE**

**Siège social : 2438 route de Pompogne Lieu-dit "Bédouret"  
47700 FARGUES SUR OURBISE**

***Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes annuels  
Exercice clos le 30 juin 2024***

**SAS CABINET AVIANO & ASSOCIES**

Société de Commissariat aux Comptes  
membre de la Compagnie Régionale  
de Grande Aquitaine  
Société d'Expertise Comptable  
inscrite au Tableau de l'Ordre de la  
Région Nouvelle Aquitaine

**1 rue Félix Aunac  
47000 AGEN**



**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

Mesdames, Messieurs,

**OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOT ET GARONNE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

31



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.  
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

Bt



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 19 mars 2025

**Pour la SAS Cabinet Aviano & Associés**



**Sébastien BONNEFONT**  
**Commissaire aux Comptes**



***COMPTES ANNUELS***  
***Exercice clos le 30 juin 2024***



## Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	46 836	46 836		
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	159 553		159 553	159 553
	Constructions	2 011 570	1 148 282	863 288	919 574
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	210 158	196 713	13 445	19 947
	Autres immobilisations corporelles	276 609	230 828	45 780	63 384
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	52 000		52 000	2 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières	750		750	500	
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 757 476</b>	<b>1 622 660</b>	<b>1 134 816</b>	<b>1 164 958</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	37 516		37 516	48 854
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	4 059		4 059	8 536	
Autres créances	20 933		20 933	111 130	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 446 000	34 264	1 411 736	541 077	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 226 175		1 226 175	1 880 964	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	33 695		33 695	42 377
	<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 768 378</b>	<b>34 264</b>	<b>2 734 113</b>	<b>2 632 938</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>5 525 854</b>	<b>1 656 924</b>	<b>3 868 930</b>	<b>3 797 896</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			750	500	
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

## Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	1 529 236	1 529 236
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	649 259	743 727
	Report à nouveau	234 211	121 258
	Résultat de l'exercice	117 390	18 485
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>2 530 096</b>	<b>2 412 706</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	314 944	355 318
<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>314 944</b>	<b>355 318</b>	
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>2 845 040</b>	<b>2 768 024</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	496 168	424 299
	<b>Total des provisions</b>	<b>496 168</b>	<b>424 299</b>
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 613	74 993
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	87 606 179 187	129 086 155 707
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	206 316	240 657
	Produits constatés d'avance		5 130
	<b>Total des dettes</b>	<b>527 722</b>	<b>605 573</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 868 930</b>	<b>3 797 896</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		117 389,74	18 485,18
(1) Dont à moins d'un an		493 710	550 960
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

## Compte de Résultat

		30/06/2024	30/06/2023
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	219 391	229 598
	Prestations de services	30 029	30 933
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	363 340	305 671
	Dons		
	Colisations	1 204 033	1 215 641
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	59 245	62 552
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	110 094	85 014
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 986 132</b>	<b>1 929 409</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	212 385	287 670
	Variation de stock	11 338	20 030
	Autres achats et charges externes	544 249	516 978
	Impôts, taxes et versements assimilés	41 872	36 047
	Rémunération du personnel	511 491	468 415
	Charges sociales	199 328	184 421
	Subventions accordées par l'association	92 215	239 225
	Dotation aux amortissements et dépréciations	90 545	82 238
	Dotation aux provisions	168 870	44 636
	Autres charges	75 011	64 747
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 947 304</b>	<b>1 944 406</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>38 829</b>
<b>Charges financières</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	20 704	
	Intérêts et produits financiers	48 873	17 535
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		19 787
	Intérêts et charges financières	723	941
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>68 854</b>	<b>(3 193)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>		<b>107 683</b>	<b>(18 191)</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	Produits exceptionnels	20 428	40 336
	Charges exceptionnelles		1 215
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>20 428</b>	<b>39 121</b>
	Impôts sur les sociétés	10 721	2 445
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 076 137</b>	<b>1 987 279</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 958 748</b>	<b>1 968 794</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>117 390</b>	<b>18 485</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 868 930** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 076 137** euros et un total **charges** de **1 958 748** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **117 390** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général. Les règlements ANC 2014-03 et ANC 2018-06 s'appliquent.

### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

## Règles et Méthodes Comptables

### Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

### Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	6 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Règles et Méthodes Comptables

### Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### Indemnité de fin de carrière

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

### Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Autres informations

#### Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 99 193,18 euros.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 65 ans.

#### Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 840 euros.

#### Activité de la fédération de chasse

La Fédération Départementale des Chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.

Elle encadre et apporte son concours à la formation des candidats aux épreuves du permis de chasser.

Elle assure les actions de prévention et l'indemnisation des dégâts liés aux grands gibiers.

*documents visés par le  
commissaire aux comptes*

## Règles et Méthodes Comptables

Elle oriente et coordonne les actions des associations adhérentes qui concourent à son objet et peut être chargée de toute mission d'intérêt général en rapport avec son objet.

Afin de réaliser ses différentes missions elle dispose de ressources issues notamment des taxes sur les permis de chasser mais aussi du bénéfice des ventes de divers matériels nécessaires aux chasseurs dans le cadre de leur activité. Elle bénéficie également de subventions provenant de divers organismes.

Ces ressources permettent à la fédération d'acquérir le matériel et d'employer le personnel nécessaire à la réalisation de son objet social.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	46 836				46 836
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>46 836</b>				<b>46 836</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	159 553				159 553
	Constructions sur sol propre	1 929 630				1 929 630
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement	71 787		10 154		81 941
	Instal technique, matériel outillage industriels	210 158				210 158
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	180 786				180 786
	Matériel de bureau, mobilier	95 823				95 823
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 647 737</b>		<b>10 154</b>		<b>2 657 890</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	2 000		50 000		52 000
	Prêts et autres immobilisations financières	500		250		750
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 500</b>		<b>50 250</b>		<b>52 750</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 697 072</b>		<b>60 404</b>		<b>2 757 476</b>	

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	46 836			46 836
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>46 836</b>			<b>46 836</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 015 439	64 712		1 080 150
Instal technique, matériel outillage industriels	66 404	1 728		68 132
Autres Instal., agencement, aménagement divers	190 211	6 502		196 713
Matériel de transport	123 094	15 549		138 642
Matériel de bureau, mobilier	90 131	2 056		92 186
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 485 279</b>	<b>90 545</b>		<b>1 575 824</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 532 114</b>	<b>90 545</b>		<b>1 622 660</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagl divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2024
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges	327 872	166 103	97 000		396 975
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	96 426	2 767			99 193
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>424 299</b>	<b>168 870</b>	<b>97 000</b>		<b>496 168</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres	54 969		20 704		34 264
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>54 969</b>		<b>20 704</b>		<b>34 264</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>479 267</b>	<b>168 870</b>	<b>117 704</b>		<b>530 433</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		168 870	97 000 20 704		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

documents visés par le  
commissaire aux comptes

## Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	750	750	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 059	4 059	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	4 369	4 369	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	16 565	16 565		
Charges constatées d'avances	33 695	33 695		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>59 437</b>	<b>59 437</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)	54 613	20 601	34 012	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	87 606	87 606		
	Personnel et comptes rattachés	51 633	51 633		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 080	61 080		
	Impôts sur les bénéfices	10 721	10 721		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	55 754	55 754		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	206 316	206 316		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>527 722</b>	<b>493 710</b>	<b>34 012</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 381				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2024
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>20 428</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital QUOTE-PART DES SUBVENTIONS	20 428	<b>20 428</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>20 428</b>

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/04/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	1 529 236				1 529 236
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	98 762			94 468	4 294
Autres réserves	644 965				644 965
Report à nouveau	121 258	18 485	94 468		234 211
Excédent ou déficit de l'exercice	18 485	(18 485)	117 390		117 390
<b>Situation nette</b>	<b>2 412 706</b>		<b>211 858</b>	<b>94 468</b>	<b>2 530 096</b>
Fonds propres comptables					
Subventions d'investissement	355 318		1 053	41 428	314 944
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 768 024</b>		<b>212 911</b>	<b>135 896</b>	<b>2 845 040</b>

